

MADAME, MONSIEUR

Le 10 SEP. 2018

Direction des Déplacements
Service Transport et Stationnement
N/Ref : VD/FP/DEPLA/201802297
Dossier suivi par : Valérie DENIS
Téléphone : 02-98-33-53-05
E-mail : valerie.denis@brest-metropole.fr

Objet : plan d'actions mobilité durable

Madame, Monsieur,

Brest métropole a organisé son plan Climat Energie du Territoire autour de six axes d'engagement dont le troisième vise à promouvoir une mobilité diversifiée par le développement des modes de déplacements alternatifs.

Pour atteindre les objectifs d'une mobilité durable sur notre territoire, Brest métropole a construit un plan d'action volontariste selon deux axes :

- l'éducation à la mobilité durable,
- l'incitation au changement de comportement.

Le programme d'actions, à destination du jeune public que vous encadrez, propose des séances animées par l'association « Brest à pied et à vélo » pour mieux appréhender le territoire, les distances et les temps de parcours afin de sensibiliser les enfants sur leurs déplacements quotidiens et de proximité.

Si vous souhaitez participer et bénéficier d'une intervention sur la période allant de mars à juin 2019 et/ou septembre à novembre 2019, n'hésitez pas à prendre contact avec mes services avant le vendredi 9 novembre 2018 : leurs coordonnées figurent en en-tête de ce courrier.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

et cordiale

Pour le Président,
Le Vice-Président délégué,
Yohann Nédélec

Yohann Nédélec

Destinataires :
Collèges de Brest et des communes

Copies : J.P. REUX - BAPAV.
PJ : fiche descriptive des actions



JEUNESSE

En partenariat avec



ACTIONS : éducation à la mobilité durable


Ateliers de sensibilisation et d'éducation à la mobilité durable ; séances au choix et adaptables. Il peut être décidé de faire plusieurs fois le même atelier avec des groupes différents ou de faire tous les ateliers avec le même groupe. Maximum trois interventions par structure. Durée d'intervention variable selon le contenu et le groupe (niveau, nombre d'élèves, horaires des cours, récréation, etc.), de 1h30 à 3h. Groupe de maximum 30 élèves (une classe). Participation de l'enseignant.e indispensable, participation des parents souhaitée. Pour les séances autour du vélo, l'élève doit amener son vélo (ou, à la rigueur, sa trottinette). L'association met à disposition 5 vélos pour combler les éventuels manques.

† En salle. Réflexions autour de la mobilité. Pourquoi et comment se déplace-t-on ? Quel mode de transport pour quel trajet ? L'impact de nos choix de mode de transport au quotidien sur la ville de demain : Jeux, chiffres-clés, conséquences d'utilisation des différents modes de transports sur la ville. Quizz et jeux de tables (supports pédagogiques et ludiques).

† En salle. Cartographie. Travail en salle informatique ; temps de parcours à pied, à vélo et en voiture entre domicile/collège/équipements utilisés/lieux fréquentés par les élèves. Si temps disponible, selon niveau, comparaison de plusieurs outils de préparation d'itinéraires en ligne (mappy et openstreetmap). Si temps disponible, comparaison avec carte papier. Lire et comprendre une carte (travail sur la création d'une légende). Pour les plus jeunes, réalisation d'une signalétique éphémère.

🚗 « Diagnostic accessibilité »/ « jeu du petit urbaniste ». Horaires des bus, stationnement des voitures, si possible observation des comportements aux horaires de pointes (dangers, dépose-minute automobile, stationnement...), aménagements cyclables et

piétons (aménagements sécurisés, stationnement vélo, traversées sécurisées, éclairage, aménagements paysagers, etc.). Sortie à pied aux abords de la structure.

 Autour du Vélo. Parcours maniabilité et sécurité routière ; jeux maniabilité à vélo. Apprendre à réparer/entretenir son vélo (atelier « roule ou crève ! » / atelier « ton vélo, cet inconnu ? »). A l'extérieur, en milieu sécurisé (cour/préau).